



# Appel à projet franco-américain

publié le 22/06/2022 - mis à jour le 06/06/2023

## Coopérations scolaires entre académies de France et États (ou districts) des États-Unis d'Amérique

### Descriptif :

Coopérations scolaires entre académies de France et États (ou districts) des États-Unis d'Amérique

### Sommaire :

- Objectifs de l'appel à projets
- Critères de sélection
- Priorités pour 2023
- Résultats attendus de l'AAP
- Recevabilité des demandes
- Calendrier
- Spécifications budgétaires et contact pour renseignements supplémentaires

Le Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, en partenariat avec l'ambassade des États-Unis d'Amérique en France et avec l'appui de l'ambassade de France aux États-Unis, encourage [la coopération scolaire déconcentrée entre académies françaises et États \(ou districts\) américains](#). Cet appel à projets s'inscrit dans le cadre d'une politique volontariste de soutien à l'émergence et au développement de collaborations transatlantiques durables.

### ● Objectifs de l'appel à projets

- Construire des partenariats structurés avec les Etats-Unis
- Contribuer au Plan pour le renforcement des compétences en anglais
- Favoriser l'innovation pédagogique
- Contribuer à la politique d'éducation prioritaire

### ● Critères de sélection

- Projet s'inscrivant dans le cadre d'une convention de partenariat existante ou en projet avec un Etat américain
- Caractère innovant du projet présenté
- Impact et rayonnement du projet au sein de l'académie
- Prise en compte des priorités énoncées ci-dessous

### ● Priorités pour 2023

- Education artistique et culturelle
- Education au Développement Durable
- Education physique et sportive
- Education aux médias et à l'information

Une attention particulière sera accordée :

- aux projets portés par les sections internationales américaines de mixité sociale.
- aux projets favorisant l'ouverture internationale de la voie professionnelle.
- aux projets portés par des établissements REP

## ● Résultats attendus de l'AAP

- Dynamiser la mise en oeuvre des conventions de partenariat passées entre États et académies
- Etablir ou consolider des partenariats structurés entre établissements scolaires
- Favoriser l'acquisition par les élèves de compétences linguistiques, interculturelles, et psychosociales
- Contribuer à l'attractivité des métiers de l'éducation par les échanges et les mobilités d'enseignants et de cadres pédagogiques à des fins de formation entre pairs

## ● Recevabilité des demandes

- Chaque académie ne peut proposer qu'un seul projet.
- La subvention ne devra pas dépasser 50% maximum des dépenses prévisionnelles
- La subvention demandée ne pourra pas dépasser 15 000€

## ● Calendrier

Les dossiers sont à transmettre par courriel au [SRAREIC - Pôle territorial de Poitiers](#) , **pour la sélection académique, le 30 juin 2023, délai de rigueur** .

Cet appel à projet concerne l'année scolaire 2023-2024 et les projets proposés devront se dérouler dans cet intervalle de temps.

La commission de sélection nationale est fixée au 10 juillet 2023.

Vous pourrez être contactés en cas de questions complémentaires suite au dépôt de votre candidature.

## ● Spécifications budgétaires et contact pour renseignements supplémentaires

► Consultez le document ci-dessous

 [Coopération Déconcentrée entre Académies et Etats américains](#) (PDF de 38 ko)

Appel à projet franco-américain

### Documents

 [Fiche de candidature](#) (Word de 77 ko)  
Coopération Déconcentrée entre Académies et Etats américains

 [Budget prévisionnel](#) (Excel de 10.4 ko)  
Appel à projet franco-américain



**Académie  
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.